

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État

le 14 juin 2016

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 13, 14 et 15 juin 2016**

**2016 DGRI 23** Subvention (1 633 000 euros) et avenant à convention avec l'Association Internationale des Maires Francophones - AIMF (1<sup>er</sup>).

**M. Patrick KLUGMAN, rapporteur**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1115-1, L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 31 mai 2016 par lequel Madame la Maire de Paris lui propose la signature d'un avenant à la convention pluriannuelle avec l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) et l'attribution d'une subvention de fonctionnement au titre de l'exercice 2016 ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Patrick KLUGMAN, au nom de la 7<sup>ème</sup> Commission,

Délibère :

Article 1 : La Maire de Paris est autorisée à signer avec l'Association Internationale des Maires et responsables des capitales et métropoles partiellement ou entièrement Francophones (AIMF) un avenant à la convention pluriannuelle signée le 19 février 2014 en application de la délibération 2014 DGRI 1 du Conseil de Paris du 10 février 2014. Le texte de l'avenant est joint au présent projet de délibération.

Article 2 : La subvention attribuée à l'AIMF (n° simpa 36841 ; dossier 2016\_05907) est fixé à 1 633 000 euros au titre de l'année 2016.

Article 3 : La dépense correspondante de 1 633 000 euros sera imputée au chapitre 65, nature 6574, ligne VF07002 du budget de fonctionnement de la Ville de Paris, exercice 2016 et suivants, au titre des relations internationales.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is fluid and cursive, with the first name "Anne" and the last name "Hidalgo" clearly distinguishable.

**Anne HIDALGO**